



TARIFS 2026

EHPAD CECILE BOUSQUET

Annexe au contrat de séjour

Vu le règlement départemental d'aide sociale aux personnes âgées;

Vu la délibération de l'assemblée départementale du 31 mars et 1er avril 2026 fixant le taux d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour 2026;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2025 relatif aux prix des prestations d'hébergement de certains établissements accueillant des personnes âgées;

Vu l'arrêté n° ARR-T2-0006 de M. le Président du Conseil Départemental en date 10 avril 2026 autorisant les dépenses et les recettes prévisionnelles de la section tarifaire Hébergement pour l'exercice budgétaire 2026;

Vu la délibération du 29/06/2026.

FRAIS DE SEJOUR

Par jour

Hébergement Permanent	Hébergement Aide sociale	Hébergement Temporaire
--------------------------	-----------------------------	---------------------------

Chambre individuelle	82.16 €	74.62 €	82.16 €
Occupation hors séjour	59.16 €	51.62 €	59.16 €
Hébergement en cas d'hospitalisation > 72h	59.16 €	51.62 €	59.16 €
Hébergement en cas d'absence pour convenances personnelles > 72h	69.16 €	61.62 €	69.16 €
Forfait unique d'entretien de l'autonomie	6.16 €	6.16 €	6.16 €

TARIFS DIVERS

Caution	1 000.00 €
Repas invités	10.00 €
Repas du Personnel	5.50 €
Remplacement clés boîte aux lettres	5.00 €
Remplacement clés chambres	45.00 €
Communication téléphonique	Coût réel
Aménagement ou déménagement chambre	50.00 €
Remplacement médaillon d'appel perdu	200.00 €
Réfection peinture de chambre	100.00 €

